Image not found or type unknown

Allocation adulte handicapé, huissier caf

Par **willy84**, le **26/05/2011** à **03:31**

Bonsoir,
la caf de mon département me fait payer les dettes d'apl de mon ami qui vit chez moi, il est retiré 110 euros par mois et il me reste pour vivre 560 euros pour payer les factures et la nourriture pour deux personnes. Mon ami ne travaille pas et touche 450 euros d'apl. La créance des loyers date de 2009. Son ancien appartement. La déclaration trimestrielle ne semble pas claire non plus. Moi j'habite un appartement indépendant depuis 2005. Des personnes dont un certain Christophe sont domiciliées chez moi et reçoivent leur courrier ailleurs. La caf dit bien connaitre la situation et va demander à l'assistant social de ne pas me venir en aide. Mon ami m'a conseillé d'aller demain d'urgence à la banque pour faire bloquer mon compte bancaire pour que les huissiers de la caf ne le touchent pas ainsi que mes biens personnels car je vais avoir des saisies de tous les cotés et des huissiers vont se présenter à mon domicile. Les gendarmes sont déjà venus chez moi chercher une personne qui n'y était pas. Résultat, avec les commérages du village, j'ai plusieurs conjoints et beaucoup plus de revenus plus de revenus non déclarés et je me retrouve avec des créances ne m'appartenant pas. La caf ne me croit pas bien sur et je vais finir par passer pour une menteuse (par l'assistante sociale), jusqu'à ce que les impots découvrent la vérité car je leur ai demandé de faire un controle fiscal sur mon compte bancaire. En attendant, je suis obligée de contacter ma banque, car on a pas le droit de tout me prendre. Ca fait deux mois que je ne me nourrit plus, la caf m'a dit de me mettre au travail rapidement et de respecter la loi. je suis handicapé cat 2 securité sociale et j'ai des problemes de mobilité. Contacter un avocat ne me serai d'aucun secours, car je suis propriétaire de mon logement et je n'ai donc pas droit à l'aide juridique.
Que feriez-vous à ma place?

Par **Domil**, le **26/05/2011** à **03:36**

[citation]Des personnes dont un certain Christophe sont domiciliées chez moi et reçoivent leur courrier ailleurs[/citation] Vous cherchez les ennuis en aidant des tiers à frauder.

Copyright © 2025 Légavox.fr - Tous droits réservés